

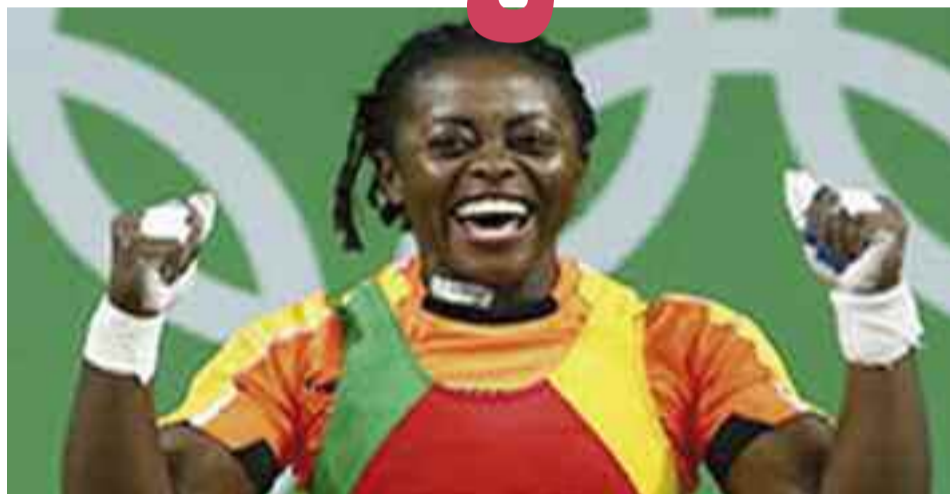
Mutations

QUOTIDIEN

Edité par la South Media Corporation Siège : rue de l'aéroport - BP 12348, Yaoundé Tél.: (237) 222 30 66 80 / 222 30 71 45/ Fax: 222 30 66 75 - Desk Douala : Rue Bebey Elamè, Tél : 699 50 46 59 - Bur.Bafoussam: Face pharmacie Madelon, Tel: 694 94 27 33 <http://www.quotidienmutations.com>

JEUX DU COMMONWEALTH

Les fugitifs camerounais



- Cinq athlètes ont disparu depuis lundi du village des épreuves, en Australie ;
- De telles fugues ont déjà été enregistrées par le passé dans la Team Cameroon. **Page 15**

Page Mouelle Kombi / Raymond Tchengang
11 **L'interminable bataille épistolaire**

Page Nomination des sénateurs
7 **Le SDF dément la rencontre Biya-Fru Ndi**

SOUS LE TRES HAUT PATRONAGE DE S.E.M. PAUL BIYA, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN



LE MINISTRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT ORGANISE LA

6^e ÉDITION

SALON
INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT
DU CAMEROUN

DU 26 AVRIL
AU 05 MAI 2018
AU PALAIS DES CONGRES
YAOUNDE



SOUS LE THEME : L'ARTISANAT AFRICAIN ET LE COMMERCE ÉQUITABLE : "ENJEUX ET PERSPECTIVES"

Programme des obsèques de
Amadangoleda Louis Baltazar
 1944 - 2018

RECEUILLEMENT TOUS LES SOIRS AU DOMICILE DU DEFUNT SIS A ANGUISSA

JEUDI 12 AVRIL 2018

20h : Office religieux suivie d'une veillée sans corps au domicile du défunt sis à Anguissa

VENDREDI 13 AVRIL 2018

10h : Levée de corps et mise en bière à l'hôpital général de Yaoundé

11h : Escale au domicile du défunt

13h : Départ pour le village BALAMBA

15h : Installation de la dépouille

20h : Office religieux suivie d'une veillée jusqu'à l'aube

SAMEDI 14 Avril 2018

10h : Rassemblement des populations

11h : Début des cérémonies traditionnelles

12h - 12h30 : Témoignages

12h30 - 13h30 : Office religieux

13h30 : Inhumation

Collation



Programme des obsèques de
Marie Madeleine AKOMO
 1988 - 2018

Du lundi 09 au 11 avril 2018

Recueillement chaque soir au domicile familial sis au quartier Nkoabang entrée carrière

Jeudi 12 avril 2018

- 15h : levée de corps à la morgue du CEFTA à Ekounou
- Départ, arrivée et installation de la dépouille au domicile familiale sis au quartier Nkoabang entrée carrière
- 20h00 : Messe et veillée jusqu'à l'aube

Vendredi 13 avril 2018

- 9h00 : départ de la dépouille pour Elounden
- Arrivée et installation

Samedi 14 avril 2018

- Office religieux suivi de l'inhumation



Programme des obsèques de
MBOU'OU MFOU'OU Jules-André
 1965 - 2018

DU 22 MARS AU 09 AVRIL 2018

Recueillement tous les soirs à son domicile sis à Ambam quartier Aviation et à Yaoundé au domicile de Monsieur Minla Mfou'ou Jeanat

DU 10 AU 12 AVRIL 2018

Offices religieux à son domicile au quartier Aviation à Ambam

VENDREDI 13 AVRIL 2018

- 14h 30: Levée de corps à la morgue de l'hôpital de district d'Ambam
- 15h: Escale et culte à la paroisse EPC d'Ambam Pergame
- 17h 30: Installation de la dépouille à son domicile 20h: Culte et grande veillée jusqu'à l'aube

SAMEDI 14 AVRIL 2018

- 11h: Début des cérémonies Culte et Témoignages
- 13h: Inhumation
- 13h30: Collation

Que ton âme repose en paix Papa !



Zone de libre-échange continentale ou l'instinct de survie de l'Union africaine ?

 Par Lucien Ntamag*

Quarante-quatre pays africains ont signé, le mercredi 21 mars 2018 à Kigali, l'accord créant une zone de libre-échange continentale (Zlec), perçue comme essentielle au développement économique de l'Afrique, dû à l'espérance d'une hausse du commerce intra-africain. Cette zone, qui fait suite à deux années de négociations, est « Le projet-clé » de l'Union africaine. Ceci est dû à l'hypothèse d'un renforcement de l'intégration du continent. Encore une belle intention, diront les résignés... ou plutôt les réalistes. Car, il faut bien le constater, les chefs d'Etat de l'institution "panafricaniste" nous ont habitués à des conventions qui ne sont demeurées que de vertueux principes, rendant le chemin de « l'unité » africaine comparable à celui de Sisyphe, dont la pierre n'a eu de cesse de le ramener inexorablement à sa condition initiale. On s'interroge, car des actes similaires ont été posés dans le secteur de la défense et de la diplomatie, à la faveur de l'hécatombe libyenne, sous Madame Zuma. Une approche comparable a même été initiée concernant l'union douanière, qui n'avait pas abouti à l'époque. En effet, si le décor semble alléchant (2500 milliards de dollars de Pib cumulés), un frémissement immédiat des échanges, entre des zones qui, pour l'instant, ne commercent pas, avec seulement 15% des échanges interafricains, cet enthousiasme trahit mal les curiosités qui entourent cette convention. Primo : aucune étude d'impact n'a

été réalisée. Quid des incidences sociales, environnementales, sécuritaires ? Deuzio : lorsque l'on sait le retard observé sur le développement des zones de libre-échange sous-régionales, y compris la Cedeao qui n'est pas totalement effective, dû aux réticences de la plupart des Etats membres, on est forcé à penser que d'autres motivations, plus "politiciennes" qu'autre chose (tout est bon à prendre), ont présidé à la signature de cet accord, qui s'apparentera bientôt pour certains à un "marché de dupes". N'y voyez point du pessimisme, chers amis, mais que ferons nous des obstacles non tarifaires, tels que la corruption, la documentation douanière inefficace et les approches procédurales "lourdissimes" que l'on observe d'une frontière à l'autre et qui constituent l'un des principaux freins au commerce intra-africain ? Que ferons-nous des différents accords de partenariats signés par les uns, ratifiés par les autres avec les uns... sans d'autres, et qui impacteront l'ensemble ? Non, ne nous y trompons pas, l'intégration africaine passera par l'intégration totale des sous-ensembles régionaux. Elle passera en ce qui concerne le Cameroun par un Ape total avec le Nigeria voisin, l'intégration complète et sincère de la Cemac, mais aussi à travers la croissance économique et, surtout, l'émulation des peuples. L'Etat du Cameroun l'a bien compris, il était bien présent à Kigali... bien représenté du reste.

*Spécialiste en intelligence économique

Mutations

Edité par la South Media Corporation. Récepissé N° 00020/RDDJ/J/BASC

Président du conseil d'administration
Protais Ayangma

Directeur de publication a.i
Georges Alain Boyomo

Administration, finances et ressources humaines
Marie Sidonie Boulounou

Audit et contentieux
Adrien Bassang'na Bomba

Rédacteur en chef
Georges Alain Boyomo

Rédacteurs en chef adjoints a.i
Lucien Bodo (Actualité)
Michel Ferdinand (Magazines)

Chroniqueurs
Lucien Ntamag
Dubois Onana
Bibou Nissack

Caricaturiste
Robert Pougoué

RUBRIQUES

Société
Jean De Dieu Bidias

Economie
Lucien Bodo

Education
Nadine Guepi

Tech & Web
Marguerite Papan

Culture
Marthe Ndiang

Politique
Ludovic Amara

Sports
Jacques Eric Andjick

Santé/Environnement
Adrienne Engono Moussang

Digital
Pascal Dibamou

Rédaction
Wamba Sop, Paulette Ndong, Ibin Hassan, Josiane Afom, Désiré Domo, Vanessa Bassale,

Jean-Christophe Ongagna,
Dimitri Mebenga, Mélanie Ambombo, Rosine Ntolo, Arnaud Kuipo, Renaud Inang, Guy Martial Tchinda

Relecture
Jules Stéphane Olinga

DESK LITTORAL ET SUD-OUEST
Chef : Michel Ferdinand
Adjoint : Blaise Djouokep

CORRESPONDANTS
Grand Nord : Jacques Kaldaoussa
Ouest/Nord-Ouest : Robert Nkake
Est : Sebastian Chi Elvido
Sud : Guy-Roger Mvondo

Edition/Infographie
Samuel Tcheudjo
Valentin Essimi Tsanga

Service Commercial et Marketing
Chef : Michael Brobst

Chargées de clientèle
Pulcherie Nsia, Philiace Tamko
Lionel Akono, Augustine Nokam
Grâce Olinga
Suzanne Essono Nanga

Service de la comptabilité
Jacques Barnabé Nthep
Albert Mbende

Service Production
Joël Anong
Dieudonné Bitang

Service Distribution
Etienne Temfack
Hervé Ngomenda

Impression
Sopécam

Téléphone : (237) 222 306 680 / 222 306 675/ 698 24 99 29
Site web : <http://www.quotidienmutations.cm>

Siège
Yaoundé : Face CAMI TOYOTA - Mvog-Mbi
Douala : Rue Bebey Elame - Akwa

Caric



Extrême-Nord

Les populations ont soif

Les difficultés d'accès au précieux liquide ne font que s'accroître face à la démographie galopante de la région.



Par Jacques Kaldaoussa

Chaque jour qui passe et ce depuis le mois de janvier dernier, tous les points d'approvisionnement en eau sont bondés, de jour comme de nuit, par les populations. Ces dernières sont assoiffées. Les forages et puits logés jusque dans les écoles, les hôpitaux et même les domiciles privés sont pris d'assaut. Le spectacle des bousculades et embouteillages autour des points d'eau est totalement désolant. Et ce calvaire peut durer six mois. « Nous avons de la peine à nous laver, à abreuver nos animaux et à laver normalement les vêtements. L'eau est un luxe. Vivement que l'Etat se penche en priorité et en urgence sur ce problème crucial. C'est une question de vie ou de mort. On préfère de l'eau à boire aux routes et autres infrastructures », déplore sa majesté Djaligué Zogoy, lamido de Matakam-sud dans le Mayo-Tsanaga. Dans ce département au relief accidenté, la recherche d'eau a provoqué la mort de plus d'une dizaine de personnes. Les scénarios d'enfants morts par noyade au fond d'un puits, de personnes dévorées par les bêtes sauvages autour d'un puits ou mystiquement disparues dans un puits sont récurrents. « Ce qui accentue les difficultés, c'est non seulement notre relief difficile et notre enclavement, mais aussi la gestion des forages et des puits. Ils tombent régulièrement en panne. Même les bornes-fontaines situées le long des axes d'adduction d'eau ne fonctionnent que pendant quelques mois après leur mise en service », clame Mahama Bouba, gestionnaire d'une borne-fontaine à Gouzda. Face aux difficultés d'accès à l'eau potable, les efforts du gouvernement ne sont pour autant pas visibles sur le terrain. « Le problème d'eau est devenu au fil des temps un véritable défi et constitue encore un besoin de première nécessité. Si populations de Yaoundé et de Douala, où il pleut abondamment ont tous les problèmes du monde pour avoir de l'eau à boire chaque année, ce n'est pas l'Extrême-Nord, qui se caractérise par une faible pluviométrie, qui



Des populations en quête du précieux liquide.

peut s'en sortir », explique Damien Zokom, le maire de la commune de Mokolo. Pour cet exécutif municipal, il faut une véritable politique de matérialisation du programme d'approvisionnement en eau potable dans les zones rurales

comme pompeusement lancé le 1er novembre 2013 par l'ancien ministre de l'Eau et de l'Energie, Basile Atangana Kouona. La vie des populations en dépend.

Phénomène

L'Extrême-Nord face à une pluviométrie capricieuse

Les effets induits de cette situation sont à l'origine du malheur qui guette annuellement cette région.



Par Jacques Kaldaoussa

Les régions septentrionales en général et celle de l'Extrême-Nord en particulier enregistrent une pluviométrie inqualifiable. Pour l'année 2017 par exemple, l'on a enregistré uniquement 35 jours de pluie. Une variation qui explique le calvaire d'eau que vivent les populations desdites régions depuis plusieurs années. En effet, la rareté des pluies dans cette partie du Cameroun a eu pour effet inducteur la baisse de la production des céréales de contre-saison, essentiellement produites à l'aide d'eau infiltrée. « La baisse de la pluviométrie a des effets induits dans plusieurs secteurs. Elle a un impact sur la fourniture en énergie électrique sur les industries animales et sur la production agricole à cause de l'étiage. Il est important de trouver des mesures alternatives urgentes pour endiguer le

phénomène », explique Mamadou Yacouba, ingénieur agronome.

Les pouvoirs publics relèvent par ailleurs que la pluviométrie vient s'ajouter aux difficultés naturelles de la région. Selon Alifa Salé, délégué régional de l'Eau et de l'Energie de l'Extrême-Nord, « dans certaines zones, la nature du sol ne permet pas d'avoir de l'eau. C'est le cas du département du Logone et Chari où, à certains endroits, on note la présence du sable fin qui ne permet pas de retenir de l'eau pendant deux ou trois ans. Cela nécessite des études approfondies pour trouver le bon endroit où mettre un forage ». Tout à côté, il y a des zones à relief totalement défavorable à tout projet d'adduction d'eau, de construction de forages ou de barrages de retenue d'eau. A cela, s'ajoute

Naufrage

Un naufrage a fait six morts lundi 09 avril dernier dans le lac Bambalang, département du Ngoketunjia, dans la région du Nord-Ouest. L'on dénombre deux femmes enceintes parmi les victimes, d'après les témoignages. Ces derniers renseignent également qu'il s'agit des passagers d'une embarcation de fortune, laquelle a chaviré du fait des vagues et de la violence du vent. Sur les huit passagers de la pirogue, seuls deux ont survécu.

l'incivisme des populations, qui ne contribuent pas à bien gérer les quelques bornes-fontaines et pompes à motricité humaine mises à leur disposition.

D'année en année, le taux d'accès des populations des régions septentrionales du pays en eau potable connaît une baisse drastique. Ce, en dépit des efforts du gouvernement pour multiplier les points d'eau. Selon les statistiques du comité régional de suivi d'accès à l'eau et à l'assainissement dans l'Extrême-Nord, seulement 24% de la population ont accès à l'eau potable, très loin du taux national qui oscille entre 40 et 50%. Sur les 3,5 millions d'habitants que compte la région, plus de 76% sont privés d'eau potable.

Augustin Mballa Effa

Nous comptons intégrer la jeunesse dans sa diversité

Le président de l'Association pour le développement actif du Cameroun présente quelques axes d'intervention de ce groupement.

 Par Florentin Ndatewou

Quels sont les objectifs de votre association ?

Concernant les objectifs principaux, nous comptons intégrer la jeunesse dans sa diversité au cœur des enjeux du développement de notre pays. S'agissant des objectifs spécifiques, nous allons promouvoir les activités culturelles en relation avec l'objectif principal, lutter contre les fléaux sociaux, notamment l'immigration clandestine. Les fléaux sociaux vont constituer un point d'ancrage des actions que nous comptons mener.

Vous parlez de l'intégration de la jeunesse. Comment vous déploierez-vous pour que cette idée se matérialise ?

Nous allons procéder à l'organisation des événements avec pour cible principale la jeunesse. Nous avons des commissions, à l'instar de la commission chargée des affaires culturelles, la commission chargée des questions sportives, celle en charge des nouvelles technologies de l'information et de la communication (Ntic), entre autres. Ces commissions organiseront des activités en rapport avec nos objectifs, en incluant le plus grand nombre de jeunes. Nous allons mener des campagnes de sensibilisation à travers les causeries éducatives, les tables rondes et les marches.

Quelles sont vos sources de financement ?



Aucune association ne peut fonctionner sans financement. C'est la raison pour laquelle nous avons des cotisations mensuelles. Chaque membre d'une commission de notre association est tenu de donner une contribution dont je ne vais pas dévoiler le montant. Cette contribution se fait en marge de l'inscription qui s'élève à hauteur de 3000 Fcfa. Lesquelles nous permettent d'assurer la continuité des activités de notre association. Nous comptons également sur la bienveillance des entreprises dans le cadre du sponsoring ou du mécénat. Nous avons déjà l'appui du groupe culturel Party one.

Votre association a choisi la journaliste présentatrice Adèle Mballa comme marraine. Qu'est-ce qui justifie ce choix ?

Les statuts de notre association définissent la marraine comme une figure emblématique dans un domaine donné. Il se trouve qu'un jour, en regardant le journal de 20h30 sur la chaîne de télévision Cameroun Radio Television (CRTV), j'ai été impressionné par l'éloquence dont faisait montre cette présentatrice du journal. Je me suis dit qu'elle avait beaucoup de choses à nous apprendre, étant donné que nous sommes également dans le champ de la communication.

Organe consultatif des jeunes

Le bureau national installé

 Par Arnaud Kuipo



Le bureau national en place.

Les membres du bureau national de l'Organe consultatif des jeunes pour l'appui aux projets et programmes (Ocjap) de Plan international Cameroun ont été installés jeudi dernier à Yaoundé. Elu au cours d'un atelier de deux jours ayant rassemblé des jeunes de diverses régions, le bureau est dirigé par Blandine Ramvou, élève en classe de terminale à Lagdo, dans le Nord. « La mise en place de l'Ocjap

constitue une matérialisation effective du droit à la participation des enfants et des jeunes, lequel commande qu'ils soient obligatoirement consultés sur les questions les concernant et surtout que leur opinion soit prise compte », relève Plan Cameroon. L'atelier avait pour objectif d'éduquer les jeunes sur leur contribution et le rôle qu'ils devront jouer pour accompagner le développement de leurs contrées.

Yaoundé

Du matériel pour le Lanavet

 Par Vanessa Bassale

C'est devant les locaux du Laboratoire national vétérinaire (Lanavet) qu'a eu lieu, vendredi 6 avril dernier, la cérémonie de remise de dons. Dans la peau du donateur, l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Ceci, en partenariat avec les Etats-Unis d'Amérique. Le don comprend des matériels de prélèvements, des ordinateurs, des tubes de prélèvements, des blouses jetables, des centrifugeuses et un réfrigérateur mobile capable de conserver des substances à -20°C. Cet outil que le personnel du laboratoire a accueilli avec joie va permettre de résoudre bien des problèmes. « Lorsque nous allons sur le terrain pour recueillir des échantillons, nous avons du mal à les conserver



Remise des dons.

en bon état pendant le voyage. Résultat : lorsqu'ils arrivent au laboratoire, ils peuvent être contaminés », avoue l'un des vétérinaires, avant de poursuivre qu'avec ce réfrigérateur, nous pourrions assurer la conservation de ces prélèvements. Ce matériel viendra augmenter les aptitudes de ce laboratoire qui, grâce à ses travaux, a confirmé en 2016 la présence du virus de la grippe aviaire sur notre territoire. C'est aussi avec son aide que le gouvernement a pu en réduire la propagation.

Présidentielle 2018

Joseph Le bat campagne pour Paul Biya

Le Minfopra a appelé les populations de l'Est à voter pour le président de la République le moment venu.



Par Sébastien Chi Elvido, à Bertoua

Il s'agissait au départ d'une messe d'action de grâces célébrée le 07 avril dernier en la cathédrale Sainte Famille de Bertoua, pour fêter la nomination et le maintien des fils de l'Est lors du réaménagement du gouvernement du 02 mars dernier. Y prenaient part Joseph Le, promu ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative (Minfopra) ; Oswald Baboké, nouveau directeur adjoint du Cabinet civil de la présidence de la République ; Armand Djodom, nommé au poste de secrétaire d'Etat auprès du ministre des Travaux publics chargé de routes ; Ernest Gbwaboubou maintenu au poste de ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique et Dieudonné Samba, également maintenu comme conseiller spécial à la présidence de la République.

Mais par la suite et s'inspirant du psaume 137 de la Bible, Joseph Le dans sa prise de parole avant la bénédiction finale, a magnifié le Seigneur d'avoir fait des miracles dans leurs vies à travers Paul Biya. Le Minfopra a considéré la nomination et le maintien des fils de l'Est aux postes clés tels les routes, les mines ou la fonction publique, comme une réponse par le président de la République aux problèmes qui minent la région de l'Est que sont l'enclavement, le pillage des ressources naturelles et le chômage. En retour à cette marque d'attention et tout en précisant que « même si le lieu n'est pas indiqué et le temps arrivé », l'ex-directeur adjoint du Cabinet civil de la présidence de la République, a



Cathédrale Sainte Famille de Bertoua. Une vue du déroulement de la messe d'action de grâces.

demandé aux populations de l'Est de voter Paul Biya. Ceci, pour apporter une compensation à sa magnanimité envers les fils de l'Est « comme ils ont fait aux sénatoriales », a-t-il noté. Bien avant cette prise de parole, Mgr Joseph Atanga dans son homélie, a rappelé aux élus du jour que « tout pouvoir vient de Dieu et qu'ils doivent travailler pour

l'accomplissement de sa volonté en servant les gens sans discrimination et égoïsme comme faisait Jésus-Christ ». En outre, l'Archevêque de Bertoua a invité toute l'élite de l'Est à regarder dans la même direction pour l'émergence de leur région et le Cameroun tout entier.

Marie Mbala Biloa

La voix du secteur informel

La présidente de l'Association des Bayam Selam compte faire partie des 30 prochains sénateurs nommés par le président de la République.



Par Vanessa Bassale

Depuis la proclamation des résultats de l'élection des sénatoriales du 25 mars dernier qui a révélé 70 des 100 membres de la Chambre haute pour la prochaine législature, les regards sont désormais tournés vers le président de la République. C'est à lui que revient, tel que prévoit la Constitution, la responsabilité de nommer les 30 autres sénateurs. Cependant, certains observateurs ont déjà une idée de ces derniers. Parmi ces potentiels « honorables », l'on trouve Marie Mbala Biloa, la présidente de l'Association des Bayam Selam (Asby). A 64 ans, cette femme que l'on qualifie de « forte et dynamique » pense que la société civile et le secteur informel devraient avoir un représentant au Sénat. « En ce moment, il n'y a aucun sénateur qui porte véritablement les problèmes des acteurs de la société civile. Même ceux qui essayent de le faire remplissent juste des formalités car, étant loin du peuple, ils ne peuvent pas savoir de quoi il a besoin », lance cette dernière avant d'ajouter que « sur 30 places à pourvoir, nous ne demandons qu'une seule ». Une place que cette

femme d'affaires se dit prête à occuper pour défendre les droits de ses pairs. A ses détracteurs qui estiment qu'il y a une très grande différence entre prospérer dans les affaires et faire de la politique, celle dont l'association compte désormais 05 millions de membres répond : « je ne compte pas entrer au Sénat en tant que femme politique, mais plutôt comme acteur de la société civile ».

Interrogée sur les actions qu'elle compte mener si elle est nommée par le chef de l'Etat, la ressortissante de la région du Centre développe plusieurs arguments. Mais l'un d'eux semblent lui tenir particulièrement à cœur. « Je vais me battre pour que les leaders de la société civile aient droit à l'évacuation sanitaire comme les fonctionnaires ». Si elle y tient tellement, c'est parce qu'il y a quelques années, le leader d'opinion qu'elle est, s'est vue refuser ce service parce qu'elle n'avait pas de matricule. Un refus que plusieurs ont jugé « injuste ». Aujourd'hui, elle pense avoir une occasion de faire entendre sa voix. Et plusieurs choses doivent changer.

Mariée et mère de six enfants, Marie Mbala Biloa pense



donc être la personne appropriée pour porter haut les doléances des acteurs du secteur informel et accompagner le président de la République dans sa politique pour le développement du Cameroun. La preuve : l'Asby par sa voix, a adressé au président Paul Biya, une motion de remerciements et de soutien. Laquelle motion a été publiée dans l'édition du quotidien national bilingue Cameroon tribune du 07 mars dernier.

Visite

Paul Atanga Nji consulte à Douala

Le ministre de l'Administration territoriale s'est entretenu hier avec plusieurs acteurs dont des autorités administratives.

 Par Blaise Djoukep

Après l'annonce avortée de sa visite de travail à Douala, le ministre de l'Administration territoriale (Minat), Paul Atanga Nji, est finalement arrivé dans la capitale économique le 09 avril dernier aux environs de 18h. Immédiatement après, il a tenu une réunion avec les « chefs de terre » de la région. Hier mardi 10 avril, le Minat a eu des entretiens avec les chefs traditionnels Sawa et les chefs traditionnels du Littoral. Il s'est ensuite entretenu avec les conducteurs de mototaxis et les maires. L'essentiel des échanges s'est déroulé à huis-clos.

Toutefois, Paul Atanga Nji a tenu à préciser l'objet de cette quatrième visite, après celles effectuées dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Ouest. « Ma visite, c'est également pour avoir un partenariat solide avec les chefs traditionnels. Je vais ensuite m'entretenir avec les conducteurs de mototaxis avec qui, nous avons beaucoup de soucis dans leur domaine. Certains coopèrent avec l'administration et d'autres non. Il faut les amener à respecter le décret du Pm (Premier ministre, Ndlr) qui encadre cette activité », indique le Minat.

Avant que les journalistes ne soient priés de libérer la salle des conférences de la Communauté urbaine de Douala (Cud) où se tiennent les échanges, le représentant des chefs traditionnels du Nkam a exprimé le mal-être des populations de ce département. « Le Nkam est un département malade sur tous les plans. Les populations souffrent, misèrent, les déplacements sont difficiles. Le Nkam est très riche en bois, mais nous ne voyons pas les retombées. Nous



Paul Atanga Nji. Le Minat.

n'avons pas de scierie, nous manquons de bois pour construire nos maisons alors que par jour, on en sort 500 grumes des forêts du Nkam, et les populations vivent dans la misère ». Une déclaration qui a marqué le début de la phase tenue à huis-clos.

Ni John Fru Ndi au palais de l'Unité
Le SDF dément

 Par Jean-Christophe Ongagna

L'information relayée par l'hebdomadaire panafricain Jeune Afrique dans un article « non signé » paru dans son édition n° 2987 du 08 au 14 avril est infirmée. C'est ce qui justifie le démenti fait hier 10 avril, par le ministre du Shadow cabinet du Social Democratic Front (SDF), en charge de l'information et des médias, Jean Robert Wafo. Le « parti de la balance » contredit ainsi « avec vigueur », l'information selon laquelle « John Fru Ndi a été discrètement reçu au palais d'Etoudi, au moment où le Conseil constitutionnel proclamait les résultats des sénatoriales du 25 mars », en vue d'être nommé sénateur.

A contrario, le SDF tient à apporter « la bonne information » avec des précisions. Ces dernières font état de ce que Ni John Fru Ndi « n'a rencontré personne à ce sujet à la présidence de la République le 25 mars 2018, encore moins un jour autre. Il n'est jamais allé à la présidence de la République pour une discussion quelconque concernant les 30 sénateurs à nommer. Il n'est pas intéressé par une nomination au sein du Sénat », confie Jean Robert Wafo, qui ajoute également que « le SDF n'est pas demandeur d'une quelconque nomination, que ce soit au Sénat ou au sein d'un gouvernement d'union nationale ».

Reconnaissant au demeurant que les journalistes de Jeune Afrique remplissent « avec bravoure et de façon digne et remarquable leur haute mission de service public », le SDF par la voix de Jean Robert Wafo, demande aux responsables de l'hebdomadaire panafricain, de démentir ladite information sur « cette prétendue réception accordée par le président de la République au président national du parti (Ni John Fru Ndi, Ndlr) ». Et les invite dorénavant dans le cadre de la couverture des activités du parti, à exercer « leur noble métier dans un esprit de responsabilité, de sincérité et de vérité ».

Sandrine Tchoumou Mbougueng

On doit s'inscrire toute l'année sur les listes électorales

La présidente du Parti des démocrates chrétiens estime que la révolution apportée par l'outil informatique devrait permettre d'accroître le nombre d'électeurs.

 Par Michel Ferdinand

Pourquoi en voulez-vous au code électoral camerounais, au point d'élaborer un mémorandum sur sa modification avant la présidentielle 2018 ?

Ce code a été conçu en faveur du système en place, parce qu'il comporte trop de couacs. Si nous nous en tenons par exemple à l'article 121 qui, parlant de la déclaration de candidature à la présidentielle, indique que les nouveaux partis politiques doivent produire au moins 300 signatures soit 30 par région des conseillers municipaux, régionaux, chefs traditionnels de premier degré ; ladite disposition est contraire à la Constitution en son article 3 qui dispose que les partis et formations politiques concourent à l'expression du suffrage, sans aucune autre forme de procédure. En passant, nous félicitons la mise en place du Conseil constitutionnel qui pourra statuer là-dessus au moment opportun en cas de contentieux.

Vous proposez aussi une périodicité annuelle pour la révision des listes électorales...

La révision des listes électorales doit normalement se dérouler sur toute l'année. Aujourd'hui, l'informatisation vient



révolutionner le monde. Nous ne comprenons pas comment hier, quand on n'avait pas l'outil informatique, on s'inscrivait du 01er janvier au 31 décembre. Mais aujourd'hui avec cet outil, on s'inscrit du 01er janvier au 31 août. Il y a là trois mois de manque à gagner pendant les

quels on peut faire des inscriptions énormes.

Vous demandez aux gens de s'inscrire massivement sur les listes électorales et en même temps, vous critiquez le code électoral qui organise ces inscriptions. N'est-ce pas paradoxal ?

Il n'y a pas de paradoxe. Nous n'allons pas jouer à l'exclusion. C'est dans le système qu'on arrange le système. C'est en étant à l'intérieur qu'on peut améliorer. Mais, si nous optons pour la politique de la chaise vide, les gouvernants vont avancer sans nous. Nous déclarons que le Cameroun ne s'avancera plus sans la jeunesse, sans la femme. Ces gouvernants feront tout avec nous.

Voulez-vous dire que les enfants et les femmes sont exclus du jeu électoral ?

Ils sont exclus. Quand on met une caution à 30 millions Fcfa pour la présidentielle, on sait bien qu'en général, les femmes dépendent des hommes. Une femme va prendre ces millions là où ? Le jeune qui vient à peine de commencer à travailler les prendra où ? Si on croit avoir les femmes et les jeunes, nous nous organiserons pour mobiliser cette somme à l'échéance.

Budget

Le Conseil constitutionnel et le ministère de la Décentralisation ont leur enveloppe

Le président de la République a signé lundi dernier une ordonnance modifiant la loi de finances 2018.



Par Pascal Dibamou

2,5 milliards Fcfa et 11,5 milliards Fcfa. Ce sont respectivement les budgets de l'exercice 2018 alloués au Conseil constitutionnel et au ministère de la Décentralisation et du Développement local (Minddl). L'enveloppe budgétaire de ces deux structures découle de la diminution de 8,5 milliards Fcfa au budget du ministère de l'Administration territoriale (Minat), de 4 milliards Fcfa à l'enveloppe destinée aux dépenses communes et de 1,5 milliards à celle réservée aux interventions en investissement. Malgré ces modifications, le budget du Cameroun de l'exercice 2018 ne sera pas modifié. Il reste évalué à 4513 milliards Fcfa. D'après l'ordonnance modifiant et complétant les dispositions de la loi de finances de l'exercice 2018, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement sur les programmes ont connu des modifications. Au ministère de l'Administration territoriale, ce sont les montants des programmes portant sur la modernisation de l'administration du territoire et sur l'approfondissement du processus de décentralisation qui ont connu une baisse. De même, le montant des dépenses communes de fonctionnement a également diminué. Il a pour objectif de couvrir les charges non-réparties de l'Etat en fonctionnement. La



Georges Elanga Obam, le Minddl et Clément Atangana, le président du Conseil constitutionnel.



quote-part budgétaire réservée aux interventions en investissement a aussi été revue à la baisse. Son enveloppe doit servir à assurer la disponibilité en fonds de contrepartie et couvrir les autres charges non réparties de l'Etat en investissement. Cependant, le total des sommes diminuées à ces programmes a été ventilé au Minddl et au Conseil constitutionnel.

Ainsi, l'enveloppe destinée à cette dernière va permettre d'assurer l'opérationnalisation et la coordination de ses services. Par contre, pour le ministère de la Décentralisation et du Développement local (Minddl), son enveloppe budgétaire est répartie en trois programmes. 7,7 milliards Fcfa sont destinés à l'approfondissement du processus de décentralisation, plus de 1,1 milliard Fcfa à la promotion du développement local et enfin, plus de 2,7 milliards Fcfa sont réservés à la gouvernance et à l'appui au ministère de la Décentralisation et Développement local.

Téléphonie mobile

Les avenants de concession d'Orange débloqués

Ceux-ci avaient d'abord été rejetés dans un premier temps à cause de certains aspects liés à la couverture 4G.



Par Marguerite Papan

Les concessions qui étaient bloquées depuis mars 2015 pour signature à la présidence de la République ont enfin trouvé une fin heureuse. Orange Cameroun a signé pour sa part avec l'Etat du Cameroun, représenté par le ministère des Postes et Télécommunications (Minpostel), les avenants de concession. Ces concessions avaient « fait l'objet d'un rejet en vue des discussions plus approfondies sur certains points majeurs portant sur la sauvegarde des intérêts de l'Etat », fait savoir le 09 avril dernier, la Minpostel, Minette Libom Li Likeng. Ces intérêts que l'Etat du Cameroun voulait préserver concernent la couverture du réseau 4G. Orange Cameroun devait donc « intégrer dans le document de concession, les annexes au cahier des charges pour ce qui est des obligations de qualité de service et d'expérience, ainsi que les indicateurs de couverture du réseau 4G », a encore indiqué la Minpostel, en présence du ministre des Finances, Louis Paul Motaze. Concrètement, la réouverture des négociations avec les opérateurs qui a abouti à cette signature de l'avenant à la convention de concession d'Orange Cameroun doit amener l'opérateur de téléphonie mobile à couvrir de nombreuses zones d'ici la fin de la concession. « Les obligations de couverture ont été fixées avec un échéancier bien précis. Ce qui permettra à l'opérateur Orange Cameroun de couvrir d'ici la fin de sa concession, les chefs-lieux de régions, les zones



Minette Libom Li Likeng, la Minpostel et Frédéric Debord le Dg d'Orange Cameroun.

universitaires, les zones à activités économiques significatives tels que les ports, les chefs-lieux de département, d'arrondissement et les localités d'au moins 10 000 habitants », indique le chef du département ministériel concerné. Le cahier de charges d'Orange Cameroun a le mérite d'être clair. Entre autres, il prévoit « la neutralité dans l'utilisation des fréquences, dont les conditions techniques sont définies par [l'Agence de régulation des télécommunications] dans les accords d'assignation des fréquences. Par ailleurs, il est entendu que dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service offerte à ses clients en situation de mobilité et de par le périmètre de sa convention de concession, l'opérateur peut poser la fibre optique dans un périmètre bien défini, en évitant toute duplication ». Le but ultime étant de développer le Cameroun sur le plan numérique d'ici 2020 grâce au réseau 4G.

Café

Malgré une production en baisse, les torréfacteurs camerounais ont transformé 5 609 tonnes de café au cours de la campagne 2016-2017, en augmentation de plus de 2 000 tonnes par rapport aux 3 424 tonnes transformées localement au cours de la campagne précédente, révèlent les statistiques de l'Office nationale du cacao et du café (Oncc). Réputé délicieux et doté d'une saveur particulière, le café camerounais est très apprécié par les professionnels du goût. Pour preuve, cinq marques camerounaises ont été couronnées le 4 avril dernier à Yaoundé, lors de la remise des Awards des cafés torréfiés à l'origine, organisés chaque année en France par l'Agence de valorisation des produits agricoles.

Marchés publics

Dans une interview accordée au magazine « Conjoncture économique » du mois de mars 2018, Abba Sadou, ministre délégué à la présidence en charge des Marchés publics (Minmap), révèle qu'entre 2013 et 2018, 498 entreprises sont tombées sous le coup d'une sanction d'interdiction de soumission à la commande publique. Le membre du gouvernement cite, entre autres motifs : production de faux documents, fraude, abandon des prestations, résiliation du contrat à leurs torts exclusifs. Le Minmap signale aussi que 61 responsables « indélébiles » ont été relevés ou suspendus. La même sanction a été infligée à six membres et secrétaires des commissions de passation des marchés. Idem pour 39 agents du Minmap. 10 personnes ont par ailleurs été rayées du répertoire des experts des sous-commissions d'analyse.

Lycée Fustel de Coulanges

Une formation accessible aux nantis

51 ans après sa création, cet établissement au système éducatif français est l'un des plus prisés de Yaoundé.



Par Vanessa Bassale

Le Lycée Fustel de Coulanges de Yaoundé qui porte le nom de l'historien Fustel de Coulanges est un établissement scolaire français qui réunit les quatre cycles d'enseignement (préélémentaire, élémentaire, collège et lycée). Ils sont nombreux, ceux des parents qui rêvent d'inscrire leurs enfants dans cet établissement. Car, pour les Yaoundéens, Fustel de Coulanges rime avec prestige, notoriété et parfois visas. Un ressenti qui n'est pas du tout faux, puisque plusieurs personnalités et hommes d'affaires y envoient leurs enfants. Samedi dernier lors des journées portes ouvertes organisées par Ben Hattate, le proviseur de cet établissement, plusieurs d'entre eux [Yaoundéens] ont eu le courage de s'y rendre pour prendre des renseignements. Malgré les attentats qui se déroulent sur le sol français depuis le début de l'année, le corps enseignant et les élèves sont joviaux et ont la mine décontractée. Les visiteurs ont même pu entrer dans les salles de classe et s'entretenir à la fois avec les élèves et les enseignants.

Au premier regard, l'on est séduit par l'architecture des trois blocs reliés qui constituent les locaux. Sur les murs, les peintures couleurs pastel et blanc-cassé commencent à s'écail-ler, signe de leur légère vétusté. Mais, cela n'enlève rien à la beauté de l'ensemble. Beauté accentuée par les grands bassins remplis de terre noire et dans lesquels poussent diverses variétés de fleurs. Sur la cour, le sol est recouvert de pavés et de graviers. Résultat : aucune herbe n'y pousse. Situé à l'avenue Charles de Gaulle [avenue des banques] à Yaoundé, constitué de 21 salles de classe, le Lycée Fustel de Coulanges compte environ 800 élèves. Elisa N. est l'une d'eux. Elève en classe de terminale scientifique, la jeune fille espère être admise à son baccalauréat. Lequel baccalauréat lui permettra de poursuivre ses études en France sans complications de visa. En effet, les élèves de cet établissement sont tous formés au programme français. Rien d'étrange lorsqu'on connaît les missions de ce lycée. « Fustel de Coulanges a été construit pour accueillir des élèves français dont les familles sont expatriées pour des raisons professionnelles », explique un enseignant, avant de poursuivre qu'il assure aussi la scolarisation des élèves du pays d'accueil.

Si les enseignements et l'accompagnement sont identiques pour tous les élèves, les frais d'écolages eux sont extrêmement différents. Tenez par exemple : pour une classe de terminale, ils s'élèvent à 2.095 975 Fcfa pour les Français contre 3.100.000 Fcfa pour les Camerounais. Les élèves qui n'ont aucune des deux nationalités sus citées doivent déboursier 4.364.500 Fcfa. « Nous sommes conscients que ces montants sont assez élevés. C'est pourquoi, nous permettons aux parents de payer en plusieurs mensualités », répond Ekongolo, responsable de l'écolage à Marie Essomba, une dame qui souhaiterait inscrire son enfant dans cet établissement. L'expression du visage de cette dernière devient grave lorsque la responsable lui annonce qu'« avant de commencer les cours, il faut s'assurer que tous les parents versent la première tranche ». Cette tranche s'élève à 1.545.000 Fcfa pour les locaux, pour la classe de terminale.

A quelques mètres de là, sous une tente blanche, un responsable discute avec un potentiel parent d'élèves. Rodrigue Ottou veut inscrire sa fille en classe de 4e. En lui donnant les informations nécessaires pour constituer le



La façade de l'établissement.



La cour du Lycée.

dossier d'admission, ce dernier lui annonce que sa fille ira au collège et pas au lycée comme il le souhaite. Débute alors une intrigante discussion. Finalement, après moult explications, Rodrigue comprendra que dans cet établissement, le collège renvoie au premier cycle (de 6e à 3e). Le lycée quant à lui va de la 2nde en Tle.

Trop de congés

Hormis les frais de scolarité et la structuration, ce lycée construit il y a plus de 50 ans présente d'autres particularités, parmi lesquelles les heures de cours et les multiples jours de congés. En effet, la journée de cours dure 10 heures, avec deux pauses. La première entre 10h30mn et 10h45mn et la seconde entre 12h40mn et 13h30mn. En ce

qui concerne les congés, il y a en chaque 1 mois et demi. De façon concrète, ils vont en congés en octobre (la Toussaint), en décembre (Noël) et en février et en avril (Pâques), etc. Les périodes de vacances, les horaires et enseignements sont fixés en France par le ministère de l'Éducation nationale et conventionné par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (Aefe).

Les premières classes qui ont donné naissance plus tard au Lycée Fustel de Coulanges ont ouvert leurs portes en 1967. L'école accueillait les élèves de la 6e à la 3e et était implantée route de l'aéroport près des actuelles Brasseries. Les classes de second cycle (seconde à la terminale) seront introduites aux rentrées scolaires de 1972, 1973 et 1974.

Série

Maladies au scanner

Dans le but de répondre au besoin en informations concernant diverses maladies, le journal Mutations ouvre une série qui paraîtra tous les mercredis. La parole sera donnée aux spécialistes afin d'éduquer le public sur les symptômes, les moyens de prévention et de traitement.

3- Le glaucome

Dr Danielle Beleho

Cette maladie est la première cause de cécité incurable

La secrétaire générale de la Société camerounaise d'ophtalmologie parle du glaucome et des moyens pour sa prévention.



Par Guy Martial Tchinda

Comment peut-on définir le glaucome ?

Le glaucome est une maladie chronique du nerf optique (neuropathie optique) caractérisée par une destruction progressive des fibres nerveuses et responsable d'un rétrécissement du champ visuel, aboutissant à une cécité irréversible. D'ailleurs, le thème du prochain congrès de la Société camerounaise d'ophtalmologie est : « Le glaucome et la baisse de la vision ».

Quelles en sont les causes ?

Le glaucome est dû à une élévation anormale de la pression intraoculaire (pression qui règne dans l'œil). Une augmentation qui est causée par l'obstruction de l'angle irido-cornéen (canal d'évacuation du liquide intraoculaire appelé humeur aqueuse). Très progressivement, cet excès de pression dans l'œil va déformer la tête du nerf optique (papille optique) visible au fond de l'œil.

L'augmentation de la pression intraoculaire est donc un facteur de risque important de l'apparition du glaucome. Comme autres facteurs de risque, on peut citer :

- l'âge : le risque augmente avec l'âge et les personnes de plus de 50 ans sont les plus touchées ;
- les maladies oculaires : cataracte, uvéites ;
- les amétropies : l'hypermétropie, etc. ;
- les antécédents familiaux : le glaucome est très souvent héréditaire ;
- les maladies endocriniennes : le diabète, l'hypoparathyroïdie ;
- les troubles cardiovasculaires tels que l'hypertension artérielle, l'hypotension artérielle, l'hypercholestérolémie, etc. ;
- l'origine ethnique : les Africains, les Asiatiques, les Afro-américains et les Mexicains également sont plus touchés que les Caucasiens ;
- les traumatismes oculaires ;
- la prise de certains médicaments ou substances telles que les corticoïdes ;
- le tabac ;

Parlez-nous des manifestations du glaucome ?

Très souvent, le glaucome n'est accompagné d'aucun symptôme, d'où la gravité de cette pathologie. La symptomatologie est variable selon les types de glaucome. Il peut s'agir d'un glaucome chronique à angle ouvert. C'est le type de glaucome le plus fréquent. Ici, le sujet glaucomeux ne sait même pas qu'il souffre de glaucome, jusqu'au moment où il commence à perdre la vue. Aucune douleur, ni rougeur, ni baisse d'acuité visuelle n'est observée. La perte visuelle commence progressivement en périphérie pour évoluer vers le centre du champ visuel, aboutir à une vision tubulaire, puis à la cécité complète et irréversible.

Le glaucome à angle étroit est plus rare et il se manifeste essentiellement par des douleurs accompagnées de flou visuel et de halos colorés. En cas de crise aiguë, de fermeture de l'angle, on observe une douleur oculaire vive et continue avec l'œil rouge et très dur au palper, une pupille dilatée, des nausées, parfois des vomissements et une diminution du champ visuel. Il s'agit d'une urgence médicale. Le glaucome congénital est une forme rare de glaucome du nourrisson qui se caractérise par une pression intraoculaire importante dès la naissance ou pendant les premières semaines de vie. L'enfant larmoie constamment, ses yeux sont anormalement grands. Et parfois, la cornée perd sa transparence (aspect glauque).



Peut-on guérir de cette maladie ?

On ne peut pas guérir de cette maladie, mais on peut en freiner l'évolution, donc, éviter la survenue de la cécité irréversible par un diagnostic précoce et une prise en charge adéquate avec des contrôles réguliers.

Comment se passe le traitement ?

L'objectif principal du traitement du glaucome est de contrôler la pression intraoculaire, car c'est le facteur de risque principal sur lequel l'on peut agir. L'ophtalmologiste, en fonction du type de glaucome, peut opter pour :

- le traitement médical : la prescription de collyres anti-glaucomeux qui ont pour rôle de diminuer la pression intraoculaire (hypotonisants). Il est possible d'utiliser un collyre ou de faire une association de collyres pour avoir un résultat optimal sur la baisse de la pression intraoculaire. Lorsqu'on parvient à la contrôler, le risque d'endommagement du nerf optique diminue, ce qui permet aux patients de préserver leur vision.
- le traitement au laser peut être proposé en cas de glaucome à angle fermé, le but étant de faciliter l'évacuation de l'humeur aqueuse ;
- le traitement chirurgical : une intervention chirurgicale peut être conseillée très souvent en cas d'échec des collyres et du laser. Il existe plusieurs techniques dont la plus courante est la trabéculotomie (qui consiste à faire une ablation du trabéculum qui est une partie de l'angle irido-cornéen). Ce qui permet une meilleure évacuation de l'humeur aqueuse en dehors de l'œil. Et donc, de diminuer la pression intraoculaire.

Un autre volet du traitement, c'est de prendre en charge les causes du glaucome telles que les traumatismes oculaires, les troubles car-

diovasculaires, les maladies oculaires, les maladies endocriniennes impliquées dans le développement du glaucome. On doit procéder à l'arrêt de la consommation du tabac. La corticothérapie doit également être stoppée si possible.

Le traitement est essentiellement médical et doit être poursuivi « à vie » afin de stabiliser la maladie et varie d'un malade à l'autre.

Qu'en est-il du coût et de la durée du traitement ?

Le coût du traitement varie d'un hôpital à un autre, selon le protocole adopté et selon le type de glaucome. Il peut s'agir de la prise d'un seul ou de plusieurs collyres hypotonisants. Les collyres sont prescrits à vie. En cas de chirurgie du glaucome, quand la pression intraoculaire cible est atteinte, la prise de collyre est souvent inutile. Ce traitement se fait-il avec succès au Cameroun ?

Oui. Le traitement médical donne de bons résultats, surtout lorsque le patient est dépisté et pris en charge assez tôt. Sur le plan chirurgical, on enregistre très peu d'échecs de la chirurgie du glaucome, car nous avons des ophtalmologistes expérimentés. Le risque d'échec est donc souvent lié au retard de diagnostic, ou à la mauvaise coopération du patient.

Les cas de glaucome, lorsqu'ils sont dépistés à temps, sont pris en charge de manière adéquate et les résultats sont très souvent satisfaisants dans notre milieu. Seulement, les malades n'acceptent pas toujours leur maladie et se font dépister très tard.

Quel est l'ampleur des maladies de la vue liées au glaucome au Cameroun ?

Selon l'étude de Ellong et al, en 2006, la prévalence du glaucome est de 5,5%. Le glaucome est la deuxième cause de cécité au Cameroun chez les sujets de plus de 40 ans. Le taux de cécité dû au glaucome au Cameroun fait de cette maladie dévastatrice un problème majeur de santé publique. C'est une maladie grave, car la douleur étant très souvent absente, le patient consulte à un stade tardif, alors qu'il présente déjà une perte de vision irréversible. Si la tension oculaire n'est pas contrôlée ou si elle est dépistée trop tard, elle peut même conduire à la cécité.

Un autre défi est celui de la prise en charge qui demande également la coopération du patient qui a souvent du mal à accepter la maladie ; par conséquent, la compliance au traitement et le suivi du patient s'en trouvent souvent perturbées. Le coût élevé des traitements médicaux constitue également une limite à la bonne prise en charge du glaucome.

Comment peut-on prévenir le glaucome ?

Il n'est pas facile de prévenir le glaucome. Il faut sensibiliser et informer le grand public, les médias, les pouvoirs publics, les médecins généralistes et les autres acteurs de la santé oculaire (opticiens, etc.). Un dépistage systématique du glaucome est conseillé chez les patients de plus de 40 ans et fortement recommandé chez tous les membres de familles de patients glaucomeux.

Seul le dépistage systématique du glaucome au cours d'un examen ophtalmologique peut alerter et amener à pratiquer les examens qui vont permettre de poser le diagnostic. L'examen du fond d'œil, la mesure de la pression intraoculaire (ou tonométrie) et l'examen du champ visuel suffisent très souvent à poser le diagnostic de glaucome.

Affaire Tchengang vs Sonacam

La bataille se poursuit

Le ministre des Arts et de la Culture a une fois de plus rejeté le recours gracieux préalable de cet artiste dénonçant l'octroi de l'agrément à cette société.

 Par Mélanie Ambombo

Les échanges de correspondances entre Raymond Tchengang (par avocat interposé) et le ministre des Arts et de la Culture (Minac) s'apparentent désormais à un jeu de ping-pong. Dans sa position d'assainissement du secteur du droit d'auteur de l'art musical, Raymond Tchengang refuse d'abandonner le combat lancé depuis la création le 21 décembre 2017 de la Société nationale camerounaise de l'art musical (Sonacam). Le président du Syndicat national des professionnels de musique (Synaprom) n'entend pas céder face à un énième refus (après celui du 09 mars dernier) de Narcisse Mouelle Kombi de considérer son recours gracieux préalable dans lequel il conteste l'octroi de l'agrément à la Sonacam. Il dénonce aussi la falsification des nouveaux statuts et la fraude dans les listes de souscripteurs.

Le Minac, qui campe sur sa position, a encore écrit le 05 avril dernier à l'avocat de Raymond Tchengang, Me Frédéric Tongo Mbia : « En accusant réception de votre correspondance d'objet [...] et en l'absence d'éléments nouveaux, j'ai l'honneur de vous réitérer les termes de ma correspondance du 09 mars 2018 relative au recours gracieux préalable formé par monsieur Tchengang Raymond, contre l'arrêté n°0012/ Minac du 21 décembre 2017 por-



Narcisse Moelle Kombi.



Raymond Tchengang.

tant octroi d'agrément à la Société nationale camerounaise de l'art musical (Sonacam) ». Une autre fin de non recevoir qui fait dire à ce producteur que « le Minac persiste et signe dans l'erreur », car il lui rappelait déjà dans sa correspondance du 15 mars dernier que « vous avez été trompé par ceux qui avaient intérêt à tripatouiller les statuts de la Sonacam, à mentir au greffier en chef du Tpi (Tribunal de première instance, ndlr) de Yaoundé-Ekounou sur

le siège de la société pour obtenir une immatriculation irrégulière au registre du commerce, à exclure Tchengang du conseil d'administration, à s'octroyer des avantages sur le dos des artistes ».

Le Minac qui refuse de prendre en compte les récriminations de Raymond Tchengang estime que celui-ci n'est ni administrateur (il aurait démissionné du conseil d'administration du 31 janvier dernier), ni un ayant-droit.

7e art

Rideau sur la 6e édition du Ficib

Le Festival international du cinéma indépendant de Bafoussam s'est achevé samedi dernier.

 Par Robert Nkaké

La 6e édition du Festival international du cinéma indépendant de Bafoussam (Ficib) est rentrée en gare le samedi 7 avril dernier. C'est depuis le 30 mars que la ville vit au rythme de ce rendez-vous du 7e art. Avec des projections de films dans les grands carrefours la ville, ainsi que sur le site du festival, une mini foire-exposition et des séances de formation destinés aux cinéastes en herbe ou désireux de se recycler. Cette année, le Ficib avait pour thème : « Promouvoir les valeurs du bilinguisme et du multiculturalisme à travers le cinéma et l'audiovisuel ». Au menu de cette soirée de clôture, plusieurs articulations qui ont par ailleurs meublé cette semaine d'activités. Presque dix jours à échanger et partager sur le cinéma. Une occasion pour la promotrice, Alvine Kouambo, de rappeler les objectifs de ce rendez-vous, qui sont de valoriser les productions indépendantes, la diversité culturelle dans le cinéma, favoriser l'émergence de nouveaux talents et de permettre le développement d'un cinéma de qualité dans notre pays. De quoi encourager l'initiative qui, au fil des années, tisse sa toile dans l'univers du 7e art au Cameroun. Du coup, « notre espoir pour le Ficib réside en ce que ce festival prenne l'image du festival, qui côtoie les cimes des autres festivals mondiaux », espère Ngoni Etemé, chef de division des affaires économiques, sociales et culturelles dans les services du gouverneur de l'Ouest.

Au cours du clap de fin, l'attention du public va être captivée par « Vivre togheter ». Le titre du film parle de lui-



Simon William Kum, meilleure interprétation masculine au Ficib 2018.

même. Non seulement il invite au vivre-ensemble, mais en plus, appelle au bilinguisme. C'est en fait un court métrage tourné dans la ville de Bafoussam par trois camarades de classe qui ont décidé de se constituer en équipe et écrire un scénario. Leur œuvre, une fois mise en compétition, va être sélectionnée parmi les meilleurs films scolaires. Elles sont soutenues par leurs aînés de la Compagnie Feugham, sous l'égide du comédien Wakeu Fogaing, à travers la réalisation d'un compact-disc dudit film. Et c'est à dessein que le film est intitulé «Vivre To-

gether». Outre la projection de ce film, l'autre temps fort de la soirée sera la remise des prix et des parchemins aux acteurs et cinéastes. Ces jeunes actrices ont été primés et leurs lots remis au cours d'une soirée spectacle organisée à cet effet. Il en est de même des diplômés de participation et des trophées. Le Ficib, cette année, c'était 30 films en compétition, parmi lesquels des documentaires, des longs et courts métrages... Et des huit catégories en compétition, seules six ont été récompensées. Le jury ayant estimé qu'aucune des productions sélectionnées dans les deux autres ne méritait un prix.

Liste des lauréats du Ficib 2018

- 1-Prix spécial du jury : Hunted (Sergio Martelli)
- 2-Silhouette d'or meilleur long métrage : Rebel Pilgrim (Cosson Chinéph)
- 3-Meilleure interprétation féminine : La fin d'un supplice (Lyn Pen Pen)
- 4-Meilleure interprétation masculine : Behind (Simon William Kum)
- 5-Meilleur court métrage : Ce qu'il reste de toi (Kevin Dresse, France)
- 6-Meilleur documentaire : Wilfried Atiokeng



**Etablissement Inter - Etats d'Enseignement Supérieur
Représentation du Cameroun
CENTRE D'EXCELLENCE TECHNOLOGIQUE PAUL BIYA**

BP 13719 Yaoundé (Cameroun) Tél.(237)242729957-242729958 Site web : www.iaicameroun.com - E-mail : iaicameroun@yahoo.fr

Yaoundé le 09 avril 2018

**Résultats des Tests Psychotechniques du Concours (rentrée à l'IAI-Cameroun)
Session du 07 Avril 2018 Année académique 2018-2019**

Le Représentant Résident, Chef d'Etablissement de l'IAI-Cameroun, Centre d'Excellence Technologique Paul-BIYA communique : les candidats aux concours d'entrée au cycle des Ingénieurs des Travaux Informatiques à l'IAI-Cameroun dont les noms suivent, classés par ordre alphabétique, et par centre sont informés qu'ils sont déclarés admissibles.

N.B : Les candidats admissibles doivent passer les épreuves écrites et orales le samedi 14 avril 2018 à partir de 07 heures précises dans les centres écrits de Maroua, Yagoua, Garoua, Bafoussam, Douala et Yaoundé. L'Appel des candidats se fera dès 06h30 minutes. Les candidats devront impérativement se munir d'une carte nationale d'identité ou toute autre pièce officielle les identifiant clairement.

CENTRE ÉCRIT DE MAROUA

I. Filière Systèmes et Réseaux

FOUEZFU Ivar Russel ; GUIVANGDI Narvana Gael Djona ; KOUKAM DE MOKE Ivo Bertrand ; NEMBA Diédonne ; OUSMANOU AMADOU

CENTRE ÉCRIT DE YAGOUA

I. Filière Systèmes et Réseaux

ALBERT YABANA BAYEMI NTOMB Bianvaru Serges ; GUIBOLD BALAMSA Jacques ; NJINHOU KWANG olo ; VOULLAGUNA DOURAM Poliphar

CENTRE ÉCRIT DE GAROUA

I. Filière Génie Logiciel

DEDE Rosette ; DJIBIRI YEGGA ; FOUBANE SOBKA Ghislaine ; YAYA Sali

II. Filière Systèmes et Réseaux

AHMADOU TIDJANI ; HAMADOU OUSMANOU ; PAKKI BOUBA Bricc ; YOUSSEUF ABDOUL-NASSER Koïri

III. Concours spécial

I. Filière Génie Logiciel

KAMGA DENOU Christian

CENTRE ÉCRIT DE BAFOUSSAM

I. Filière Génie Logiciel

AZOKAM MOMBE Ghislain ; DONGMO TSAGUE Raïssa ; FANCHIE MEPONMGE Clyde Romuald ; KAMDEM I DJO Arnaud Stive ; KAMGAIN YOUNBI Linus Plianoel ; KLEBOU TATNEMOU Clément Jérémy ; PROSIPEGOKO NSIPANKO ; ADRIAN MACKUZOTENFO ; SIMO TCHASSE Malcolm Walter ; TCHINDA DJIFDJO Leslie Adèle ; YAHEDJO FOTSING Emmanuel

II. Filière Systèmes et Réseaux

ASSONGONG WAMBA Sirige; Bilyis ; FONGANG CHENDJOU Pierre Claude ; IBRAHIMA MBOMBO NJOYA ; KLONGNE TANEKOU Arthur Donald ; LIMASSIA Salomon ; MOUANO CHENDJOU Guy Manon ; MOUAFI KOTINANG Guy Dedrick ; MUONTAPMBEME NDAM Kalifa Youssouf ; NGOUMTSA NGUI TEWO Romuald Junior ; TAFOUO TEWOUNNOUE Emeric Dexter ; TINKUI TEYOU Flormond ; TSOBENG MBOUMG Elie ; WABO KLONGNE Brael Bauman ; WEGANG KAMGANG Ruth Kevin

III. Software Engineering:

NGADANG FOUELIFACK Martin Wilfried

CENTRE ÉCRIT DE DOUALA

I. Filière Génie Logiciel

ATCHIGHO TOUKEM Viky ; AZEUFACK ZEUTSOP Inès ; BEYENE NDZINGA Ulrich Dimitri ; CHENDJOU FOGANG Georges ; FANKAM NGAWA Junior Rocky ; FOTSEU MEGUE Brenda Ariane ; FOTSO KAMDEM Karl Loïc ; GOMKA FOTUE ROSINE Mylene ; KAMGA JEAN Louis ; KAPATA NGANKAM DARLIN Carls ; LAPA FONGKOUZEL Mugues ; LOCK MINKOH Pauline Flor ; MBOUEGA WAMBA Christian Roland ; MBOUGHUE GHISLAIN Job ; MEFFUGUE DJIFLJO Adrien ; MOUGA ULRICH Junior ; MPOULI TENE EBANDWANNETTE CLARENE E ; NANA NJINKELI Honore ; NEBA BRIAN Mfonneh ; NGASSAM YIMGA Lauryn Elsa ; NGONGANGUEFANG Britney Kareil ; NJONKOU KAMBEUN ALAIN Gresse ; NKOUAMI NGONGANG GILDAS ; NKOUATHIO NGAKO Ulrich Donald ; PENTE MONKAM ALAIN Junior ; ROBERTSON NKOU'DU Phinehas ; SAGUIA MGBE YVES Habib ; SAHNGA KAPSEU Ivan Arnold ; SOM ZOUCK Second ; TAGAKU TLYOU Fabrice ; TASSE WABO Lopic ; TCHOU IANTCHUISSE KARYL Freedom ; TIMA NGAYAP Yvan

II. Filière Génie Logiciel (Software Engineering, Section Anglophone)

IBRAHIM MBOUJOMBOUO NJOYA C ; KENFACK DONGHO Michyve D ; NGADI DJENGLIE ETAME E J

III. Filière Systèmes et Réseaux

ADAM TERAP BOUDJI CITE ; CHEMO KAMGA Vanele ; DONGFACK NAIFACK Kemane Ivan ; EBONGUE NGONGUI Paul ; KAMDEM PAHOUA Michèle Juanita ; KOUEMO DJOMKOUÉ Marlène ; KOUEMOU BOUCA Franklin ; LOBE MOUKODI Frantz ; NGAN'KOU NANGUEP William ; NTIMENA Léon Armet ; NYA Valentin Junior ; ONGMOUSSAM Charlotte Chimène ; PENE MAFOZEU Ella Stella ; SOCGNIA DOBOU Pierrrot ; TATCHUM Fernand Dief ; TCHACHUE SEDJO Joseph Haryé ; TCHATCHOUA TCHAPTCHET Michelle Laura ; YANOU NJINOUE Dewilbiss Champion

IV. Concours spécial

Filière Système et réseaux

GUIADEM Joseline Charmelle ; NOKO TAGNI Arnel

Filière génie Logiciel

AZEPMO KAPDEM KENFACK S ; EBOUEL EBANGA Marc J



**Etablissement Inter - Etats d'Enseignement Supérieur
Représentation du Cameroun
CENTRE D'EXCELLENCE TECHNOLOGIQUE PAUL BIYA**

BP 13719 Yaoundé (Cameroun) Tél.(237)242729957-242729958 Site web : www.iaicameroun.com.- E-mail : iaicameroun@yahoo.fr

Yaoundé le 09 avril 2018

**Résultats des Tests Psychotechniques du Concours (rentrée à l'IAI-Cameroun
Session du 07 Avril 2018 Année académique 2018-2019**

Le Représentant Résident, Chef d'Etablissement de l'IAI-Cameroun, Centre d'Excellence Technologique Paul BIYA communique : les candidats aux concours d'entrée au cycle des Ingénieurs des Travaux Informatiques à l'IAI-Cameroun dont les noms suivent, classés par ordre alphabétique, et par centre sont informés qu'ils sont déclarés admissibles.

N.B. : Les candidats admissibles doivent passer les épreuves écrites et orales le samedi 14 avril 2018 à partir de 07 heures précises dans les centres écrits de Maroua, Yagoua, Garoua, Bafoussam, Douala et Yaoundé. L'Appel des candidats se fera dès 06h30 minutes. Les candidats devront impérativement se munir d'une carte nationale d'identité ou toute autre pièce officielle les identifiant clairement.

CENTRE ÉCRIT DE YAOUNDÉ

I. Filière Génie Logiciel

ABEGA AYISSI Christian; ADJELAOUL YONG Péguy; AHANDA MBARGA Eric Junior; ALEMSHA MINKO MASSANGA, AMAYA FOU DA Stéphane; ANOUSSI KAMLA Yanick; ARMEI TCHANGA Brice Yvan; ASSOKOM NEGOL Estelle Carmelle; ATANGANA OMBGA Conrad; ATEDZOE ESSOMRA Ateze Kevin; AYISSI MARIE Merveille; BANDOLO Joseph Cedric; BEKADA BIENVENU Il Betchart; BELINGA Ambroise Daniel; FBRENE EYA'AFA Marie Paule; EDOA BILJOGO Agathe Inès; ELA AKOA Arnold Stéphane; ESSOMBA Judith Claire; ESSOMBA NKOULOU Ernest; FAH KUL Aurelien Narcisse; FERNAND FOULLA Jean Aurin; FOTSING KENFACK Allan Bodrich; KAMGA SADO Déric Martial; KHAHO DJIKOU Annie Syntia; KISSOK LEMOKEM Carine Yolande; LANDRY YECARYS KOTTO KOTTO; MAKOLLE EBONGUE NDJOH Edmond Ghislain; MSAH BEYENE Yannick; MBAZOAASSENSG Christline Leonie; MBE FOSSO Ivan; MBEL LA EBENE Astrid Landry; MBIAMI BATOMEN Christian Yannick; MBOUOMBOUO Amadou; MENYENGUE ENAM Carine Biby; MESSANGA MBASSI Alexis; MOMISSE MOMISSE Stéphane Final; MOUHAMADOU HABIBOU Iyawa; NANA YATCHOU Wilfrid Roch; NDIGUI LAMBE Ynos; NDO Ange Gael; NDONGO Jean Brice; NGON MINOUJE Mureu Danielle; NGONO ANDELA Joseph Cyrille; NGONO BELONG Christian Daniel; NGOUWOU Arouna; NGUEI F Steve Rudy; NGUIN ESSOH Simeon; NKENG NKENG Steve Lesage; NOAH ABANDA Aimé Jordan; NOAH KWETCHOU Paulin; NOUBI MIGUIM Sorelle Yvana; NZONGOUN TSATSOP Marielle Daliva; OBIANG OBIANG KELLY CAPELL; OKOTO WELO trésor; ONYONG ONYONG Alphonse Davy; TAGNE TCHIO Gaspin; TANG LIM Samuel Crépin; WACHOU TAGNE Franck Olivier; WARASSA MADI Elisée; YEK OSIRIS Hermann; ZAINAB CHARIFAA Almadou; ZAVBO AMOUGOU Herman Hugues; ZEH ZEH Ludovic.

II. Filière Systèmes et Réseaux

ABONO Aurel Noël; AKO'O AKO'O Stovy Givany; AKOULEZE Laic; AKOUO NKOUAGA Blandine; ANDELA LOMO Elle Brice; ANCOULA Guy; ASSONTIA Florentin Leonel Chimiste; ATANGANA BESSALA Joël Francis; ATANGANA ONDOA Gaston; AYOUGE YOUNBI Salemon Emmanuel; BEKONO NKOULOU Franck Loïc; BELINGA MINDZIE Jack Divane; BESSIMBENE BAYOMO Cedric; BEYALA ETELE Claude Pascal; BIKOKO Thierry Williams Frédéric; BITNGA NYAMI Loïc Aurin; BITOMO MEYONG STVE Louis Romuald; BOUBAKARY AMINOU; CHOLACHUE TONGABOUE Bernard; DELNIDO TIOKENG Ivan; DEPANG DORA Dymant; DJILA YEPMOU Claude Karel; DOUAH ELABA Wilfrid; EDJIGUI NICOLE SUZIE; EKOA OKPWAE LIONEL BORIS; EMOLO BILOA Emmanuel; ESSAME ESSAME Baginald Audroy; ETENE ALIMA Gérard Rodrigue; EVINA André Rodrigue; EVOUNA ASSENSG Ulrich Bernard;

EZEMBE Georges Juniel; FONKOU TOUWODA Michel Pierre; FONKOUA DONFACK NAGOR Loïc; FOSSI KENGNE Arcené Joël; FOU DA YANDA Pierre Gresse; FOZEU NGUIFFO Arnel Brice; GAPING SIMEN Kevin; GHOMSI TAGNE Christ Daniel; Grandong Urbain Lionel; KAMGAING ABED Nego; KAMGAING FOTSO Romane; KEMDJOU Billy Rikard; KENGMO Steve Aurelien; KONGUEP Frank; KONLACK NZEFET Aurélien; KOUAMOUO NDANGANG Leslie Erika; LEHINCE NGANDO MADIBA; MABEN A BETCHEM Sandro; MELATAGLIA FOUOCHOMG Bidias Urss; MENGUEME ZE Guy Ferdinand; MEWOLO Joël Marcus; MOTOUC NDJONDIE Garcel; MOTTO EYANGO Serge; MOUGANG MICLANCHE Kevin; MOUTANOM NI FND Albert; NANGA BIMI Nadine; NDDOME Glace Jannetta; NDONGFACK Andréa Aillary; NDOUMBE EZE Romuald Raoul; MGAPOU NIOYA Mohamed Fayed; NGOUIOURE NSANGOU Aimé SADI; NEMLEJIE TCHOUASSOM Sandra Merveille; NJEMOUN FOMBOUET Ibrahim; NJIMBOU NAMAGNI Russel; NKOMO NKOMO GAD Rudy; NSABIMANA Aimé Patrick; NTSAM OMBGA Luc Florentin; NYOUGOU Jean Gervais; NYOUMA SIMON Pierre; ODI Brice Sidney Polier; OMBANG Catherine; ONANA PROTAIS Xavier; ONDOUA ONDOUA Cedric; OTTOU Jean Marie Junior; OWONA YOUNBETE Michel Loïc; SIMOU NGHUEU-SI UZIEL; TAKENDONG TESSA Arcel Junior; TALLA SIKATI Luc Donald; TCHAKOUNTE TCHIEKANG Gamelle Olivia; TCHINDA FOTSO François; TEGUIA TAGNE Harold Wilfrid.

III. Software Engineering

ABOA ABOA Luc Manney; ALI Bachir; BASSOGOK Christian Daryl; BAYEMI Sosthène Lipern; BISSA ELA Loica; EBANJE Wilson ENANG; EDJISNA Didier Aurélien; GAPOUTSA LIMI Ronald Edmond; MOKUBE Marshall MOMENE; MOLUH ABOUBAKAR ALI; NDONWI Ashley CHEO; NGBWA BELINGA Gabriel; NGOUOGHIL Junior; NGOUPEYOU Joe William; NGUEFACK Jordan Phiscovell; NGUEMLIGNE NUIFO Maurelle; NJOME NJOME Danelle; NLEND Bienvenu Frank Dii; PAVENI IV Entieu Jordy Cabral; SAMERATU DZEWONYUYA; TATUL MAP IOUOM Fabiola; YENDU NGOUMBE Raïfa.

IV. Concours Spécial

Filière Systèmes et Réseaux

KIAGA ZOGO Willy Stéphane; MBIDA MVIE Marc Arthur

N.B. : Les candidats admissibles doivent passer les épreuves écrites et orales le samedi 14 avril 2018 à partir de 07 heures précises dans les centres écrits de Maroua, Yagoua, Garoua, Bafoussam, Douala et Yaoundé. L'Appel des candidats se fera dès 06h30 minutes. Les candidats devront impérativement se munir d'une carte nationale d'identité ou toute autre pièce officielle les identifiant clairement.

Tournoi de l'Uniffac

Le Cameroun en finale

Les poulains de Thomas Libiih ont obtenu le ticket en battant le Congo Brazzaville (1-0) hier au stade militaire de Yaoundé.



Par Désiré Domo

Au bout d'une rude bataille en demi-finale, le Cameroun s'en tire avec une victoire. Un succès (1-0) sur les Diables rouges du Congo, qui propulse les Lions cadets en finale de la 5e édition du tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac). Pour y parvenir, les poulains de Thomas Libiih ont cravaché dur hier pour venir à bout du tenant du titre.

Devant son public qui fait quasiment le plein d'œuf du stade militaire de Yaoundé, le Cameroun se crée la première occasion nette de but de ce face à face. Sur un centre parti de la gauche, l'ailier camerounais trouve son coéquipier à l'autre bout du stade. Joël Amah Awong tente de placer directement le tir dans la lucarne. Mais, le cuir mal ajusté vole largement au-dessus des buts de Patchely Mbemba. Une occasion faisant appel à une autre. Les coéquipiers de Fabrice Ndzie Mezama veulent en découdre avec leurs adversaires. Les poulains de Thomas Libiih pressent leurs vis-à-vis. Mais, ils pêchent dans les derniers gestes. Le Congo en ballottage défavorable ne lâche pas prise. Durant les dix dernières minutes de la première partie, les deux sélections alternent entre mauvaises passes et positions de hors-jeu.

De retour des vestiaires, Thomas Libiih opte pour quelques changements. En l'espace de 20 minutes, le technicien camerounais injecte du sang neuf. Nelson Djembe et Moctar Oumate font leur entrée en lieux et places de François Enyegue et Junior Daniel Nguy. Essais concluants. Contre toute attente, alors que les Congolais semblent maîtriser les duels aériens, Leonel Wamba Djouffo trouve une faille et délivre tout un peuple. C'est d'une frappe sèche que l'avant-centre camerounais fait trembler les filets de Patchely Mbemba. Le Cameroun mène au score 1-0. Le dé-



Cameroun-Congo. Le pays organisateur rassure devant son public.

tendeur du titre est à genoux. Un quart d'heure sépare les deux protagonistes de la fin du match. Les attaques atroces congolaises diminuent. C'est plutôt le Cameroun qui prend les commandes d'une rencontre quasiment équilibrée au cours de la deuxième manche. Sur l'angle droit des buts congolais, Nelson Djembe (unique buteur camerounais lors de sa sortie inaugurale face au Tchad) choisit de placer son ballon. Mais, le gardien de buts des Diables rouges reste vigilant. Le coach Filho Valdo du Congo opère quelques changements, mais en vain. Ses poulains ne verront pas la finale. Le dernier tournant va opposer le Cameroun, pays organisateur, à la République démocratique du Congo (Rdc), tombeur du Tchad dans l'autre demi-finale, 2-0 au stade omnisports Ahmadou Ahidjo de Yaoundé.

Réaction

Filho Valdo, entraîneur du Congo Il n'y a pas de résultats sans travail

Le plus important pour moi n'est pas de gagner le tournoi de l'Uniffac. J'ai pour objectif depuis mon arrivée à la tête de cette équipe de qualifier mes poulains à la Coupe d'Afrique des nations (Can cadette) 2019 au mois d'août prochain. J'ai trouvé mon équipe bien face au Cameroun. Elle est jeune. Je travaille avec ces gamins depuis trois mois. Il n'y a pas de miracles. Il n'y a pas de résultats sans travail. Et moi je suis certain qu'au mois d'août, nous allons encore être plus forts. Nous sommes sur le bon chemin. Lors du match de la troisième place (ce jour, Ndlr), on va jouer comme d'habitude, c'est-à-dire à fond.



Football

Infantino veut céder la Coupe du monde des clubs

C'est suite à promesse du patron de l'instance faitière mondiale avant son élection.



Par Désiré Domo avec Footmercato

Les choses bougent à la Fédération internationale de football association (Fifa). Gianni Infantino, son président, a promis qu'il allait développer les revenus de l'organisation mondiale. Le voilà face à ses annonces, à un an des prochaines élections. C'est dans ce contexte qu'est arrivée une offre faramineuse. Comme le révèle le New York Times, Infantino a récemment informé le comité exécutif de la Fifa qu'il avait été approché par un fonds d'investissement provenant du Moyen-Orient et de l'Asie lui proposant la somme de 25 milliards de dollars (soit environ 20,3 milliards d'euros, plus de 500 milliards Fcfa). Dans quel but ? Ces investisseurs souhaitent prendre le contrôle de deux compétitions via cette offre. La première existe déjà : la Coupe du monde des clubs, qui a lieu chaque saison en fin d'année, réunissant les vainqueurs des Coupes de chaque continent. La seconde mettrait aux prises les sélections nationales, dans une nouvelle ligue.

Infantino a soumis la proposition au comité exécutif, qui a demandé plus d'informations avant d'accéder à la requête du président de la Fifa d'avancer sur le dossier.

Infantino serait séduit par la proposition, laquelle lui permettrait de faire rentrer énormément d'argent dans les caisses de la Fifa, dont les principaux revenus sont le sponsoring, la vente de billets et les droits Tv. L'organisation internationale serait-elle capable de vendre désormais ses compétitions à des investisseurs ? C'est là toute la question posée par cette offre incroyable, alors que la Fifa cherche de nouveaux moyens de générer des revenus.

Évaluée à 81 M€, la Coupe du monde des clubs suscite le débat au sein de la Fifa, qui souhaite en changer le format, mais se heurte aux clubs européens. Ces derniers continuent de réfléchir au développement du football européen (création d'une ligue européenne fermée par exemple) et se plaignent du manque de transparence à l'Union euro-



péenne de football association (Uefa) et à la Fifa. L'Association des clubs européens (Eca) a par exemple rejeté tout projet de création de compétition de clubs jusqu'en 2024, alors qu'Infantino souhaite proposer la nouvelle formule de la Coupe du monde des clubs (avec plus d'équipes intégrées dans la compétition) en 2021.

Jeux du Commonwealth

Des athlètes camerounais disparaissent

Selon le chef de la délégation camerounaise, trois haltérophiles et deux boxeurs sont introuvables depuis 48 heures.

 Par Lucien Bodo

Des médailles se glanent à Gold Coast. La ville côtière de l'Australie abrite en effet depuis le 04 avril dernier, la 21e édition des jeux du Commonwealth. Mais alors que la chasse aux lauriers fait rage, le Cameroun brille encore dans la rubrique « faits-divers ». En effet, trois haltérophiles - Olivier Matam, Petit David Minkoumba et Archangelina Fouodji Sonkbou - et deux boxeurs - Christian Ndzé Tchoyi et Simplicie Fotsala - ont fondu dans la nature.

Au micro de la CRTV, le chef de la délégation camerounaise, Victor Agbor Nso, par ailleurs vice-président du Comité national olympique et sportif du Cameroun (Cnosc), annonçait hier au journal de 13h du Poste national de la CRTV, la disparition depuis lundi dernier de trois premiers athlètes. Ceux-ci ont quitté irrégulièrement le village des jeux. « Les premières mesures qu'on a prises (ont été) d'informer officiellement les autorités et nos diffé-



Des athlètes camerounais.

rentes hiérarchies au pays. Il s'agit (du) ministère des Sports et de l'Education physique et (du) président du Comité national olympique. Nous avons aussi déposé une plainte auprès de la police australienne, qui est train d'enquêter sur cette affaire », informe Victor Agbor Nso. Hier en fin d'après-midi, on apprenait que deux autres athlètes avaient disparu, portant ainsi le nombre de déserteurs à cinq.

Les fuites parmi les représentants camerounais lors de grandes compétitions internationales sont devenues une habitude. Aux jeux du Commonwealth de Glasgow en 2014, Marie Solange Fegue, l'unique médaillée d'or de la Team Cameroun prend la poudre d'escampette. En 2012, sept autres athlètes s'étaient déjà évanouis dans la nature lors des Jeux olympiques de Londres. On est sans nouvelles d'eux jusqu'à ce jour.

Archangelina Fouodji Sonkbou La championne en divagation

Le 11 mai 2016, l'hymne national du Cameroun retentit au Palais polyvalent des sports. C'est grâce aux trois médailles en or remportées par Fouodji Sonkbou Archangelina dans la catégorie des 69kg dames du Championnat d'Afrique d'haltérophilie qui se dispute actuellement à Yaoundé.

Après s'être imposée à l'épaulé-jeté, Sonkbou Archangelina a totalisé 186 points. Une performance qui permet à la triple médaillée d'or au Dixiades 2014 de décrocher son ticket pour les Jeux olympiques 2016. Ce sera sa première participation à cette compétition. « Je suis très contente d'avoir honoré les couleurs du pays. Je remercie le public camerounais qui est venu me soutenir,



ainsi que mon coach qui a été mon soutien pendant quatre mois de stage. Ce n'était pas facile, mais nous avons tenu bon et voilà le résultat », avait-elle déclaré.

Petit David Minkoumba Un habitué de la compétition

Né le 27 février 1989, Petit David Minkoumba (94 kg, 1.71m), compte notamment à son actif deux championnats du monde et deux participations aux Jeux du Commonwealth. (2010 et 2014). C'est un habitué des compétitions internationales. Pour sa troisième participation aux jeux en cours en Australie, il prestait dans les 85 et moins 94kg, où il a terminé 6e. Pareil lors des Jeux olympiques de 2016 à Rio, où il termine à la 16e place. Il a aussi pris part au championnat d'Afrique en 2016 et aux Jeux africains de Brazzaville un an avant.



Simplicie Fotsala L'argent comme consolation

Dans la catégorie des poids mouches (46-49 kg), Simplicie Fotsala termine en argent, après la médaille d'or remportée au Cameroun en 2016, lors des qualifications pour les Jeux olympiques Rio 2016. S'il avait remporté ce laurier sans combattre face au Namibien Matias Hamunyela Tulyoogeleni, ce dernier a eu sa revanche et arraché le titre sur le tapis. Christian Ndzé Tsoye (91 kg) a fini en bronze. Du coup, ces performances faisaient de lui l'un des cinq pugilistes, des représentants camerounais aux championnats du monde en Allemagne (Hambourg). Mais à la surprise de tous, il est resté cloué au sol, car il n'avait pu ob-



tenir le visa pour se rendre à Hambourg pour disputer cette compétition. Né le 9 mai 1989, il s'est contenté de la médaille d'argent aux jeux de Rio après sa défaite en finale face au Namibien Matias Hamunyela.

Olivier Matam Matam Pas de médaille dans la besace

Olivier Matam Matam voit le jour le 12 mars 1993. Tout comme sa consœur Archangelina, il remporte la médaille dans la catégorie des 62 kg à l'occasion du championnat d'Afrique d'haltérophilie qui a eu lieu à Yaoundé au Cameroun. Le 04 avril dernier, Olivier Hercules Matam Matam, l'haltérophile de 62 kg, a été le premier athlète camerounais à participer aux Jeux du Commonwealth de cette année à Gold Coast en Australie. Olivier Matam, âgé de 25 ans et mesurant 1,58 m, a participé à la finale de la catégorie masculine de 62 kg. A la fin de la compétition, Olivier Matam Matam a terminé hui-



tième sur 15, après avoir soulevé 113kg dans l'arraché, et 145kg dans le clean et jerk pour un total de 258kg.

**NAVIGUER SUR
INTERNET EST
MAINTENANT UNE
OBLIGATION POUR
LES CHERCHEURS
D'EMPLOI.**

INSCRIVEZ-VOUS
GRATUITEMENT SUR
LA PLATE-FORME.

**INSÉREZ VOTRE CV
ACTUALISÉ**

POSTULEZ EN LIGNE
**AUX OFFRES D'EMPLOI
DISPONIBLES PRÈS OU
LOIN DE CHEZ VOUSSUR
WWW.ICUBEFARM.COM**

Contact:     
info@icubefarm.com

 **iCUBEFARM.com**
THE PAN-AFRICAN PROFESSIONAL NETWORK